

*Air Canada*

Je pense qu'il est très important que la Chambre envisage sérieusement ce que nous voulons avec ces deux amendements, d'abord limiter la propriété étrangère, comme le prévoit la motion n° 2, ensuite limiter à 45 p. 100 le nombre d'actions détenues par le public. Je demande aux députés d'appuyer ces deux amendements très bien pensés.

Pour la plupart d'entre nous ce sont des pis-aller, car ils visent tout de même la privatisation. Toutefois, ils amélioreraient considérablement le projet de loi et garantiraient au moins qu'une bonne partie des actions de la société aérienne nationale reste entre les mains du public.

**L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Madame la Présidente, ce qu'il y a de plus pénible quand on est de service le soir, c'est qu'il faut écouter les députés néo-démocrates. Y a-t-il quelqu'un qui comprenne ce qu'ils disent ce soir? Les libéraux avaient auparavant une escouade de la vérité. Ils devraient peut-être la remettre sur pied pour qu'elle talonne les néo-démocrates. Ces gens propagent des renseignements faux. Lorsque je ne suis pas de service, je peux fermer le téléviseur et m'attaquer à des travaux importants, mais les soirs de service, je dois avaler tout leur tissu de mensonges.

Permettez-moi de rétablir les faits. Où veut-on en venir avec cette histoire de propriété étrangère? Voyons si je comprends bien ce qu'ils disent? Nous pourrions peut-être organiser un séminaire pour leur expliquer les dispositions du projet de loi. Dans le cadre de la privatisation, on peut céder au plus 25 p. 100 des actions aux étrangers. Où est le député de Regina-Ouest (M. Benjamin), le critique du NPD en matière de transports? Je suis sûr qu'il pourrait leur expliquer cela s'il était présent. Au Canada, les lignes aériennes doivent être contrôlées par des Canadiens.

Quel est le but de cet amendement? On prétend que la privatisation menacerait notre compagnie aérienne nationale. Mais c'est tout le contraire. Grâce à la privatisation, nous pourrions compter sur une meilleure ligne aérienne pour desservir tous les Canadiens. Que la compagnie appartienne au gouvernement ou au peuple canadien, cela n'a pas d'importance. Nous aurons toujours la même bonne compagnie aérienne.

**M. Skelly:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

**M. Hnatyshyn:** C'est bizarre comme la vérité fait toujours peur aux néo-démocrates.

**M. Skelly:** Madame la Présidente, je me demande si vous pourriez indiquer au ministre qu'il est très grave de prétendre que des députés de la Chambre diffusent des renseignements faux. C'est lui qui communique des renseignements erronés lorsqu'il avance les chiffres et les données qu'il nous a présentés. D'après les dispositions du projet de loi, avec 25 p. 100 des actions, un acheteur américain pourrait contrôler la compagnie aérienne. Le ministre pourrait-il donner à la Chambre des renseignements qui seraient exacts?

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Selon moi, le député se lance à nouveau dans un débat, chose qu'il a faite de

façon astucieuse un peu plus tôt aujourd'hui. Il voudra peut-être le faire un peu plus tard, mais il s'agit d'un débat, en l'occurrence.

**M. Hnatyshyn:** Madame la Présidente, je veux me pencher sur la question de la sécurité et l'affirmation du NPD selon laquelle d'une façon ou d'une autre, la privatisation nuira à la sécurité des lignes aériennes, Air Canada, en l'occurrence, je suppose. Quelle sorte d'affirmation est-ce là? Les néo-démocrates ne savent-ils pas que notre gouvernement a proposé des modifications à la Loi sur l'aéronautique? Ignorent-ils que pour la première fois en 62 ans, notre gouvernement a mis à jour et promulgué de tout nouveaux règlements pour les lignes aériennes?

**M. Skelly:** J'invoque le Règlement, madame la Présidente, là encore, il s'agit d'un membre éminent du Cabinet donnant aux députés des renseignements imprécis. En effet, les nouveaux règlements sont en vigueur, mais le gouvernement a réduit le personnel chargé de les appliquer et l'industrie n'est pas sûre . . .

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** C'est une blague.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Mes observations sont les mêmes qu'il y a 30 secondes.

**M. Hnatyshyn:** Madame la Présidente, je ne reprends jamais la présidence, mais vous avez déclaré qu'il s'agissait d'une intervention astucieuse. Je ne le crois pas; il s'agit purement et simplement d'une intervention sans fondement.

Je tiens à signaler au député et à la Chambre que toutes les lignes aériennes sont assujetties à des règlements rigoureux en vertu de la Loi sur l'aéronautique. Ce n'est pas une question de privatisation. Cela n'a absolument rien à voir avec la question. J'aurais pensé que le NPD, qui obéit aux ordres des dirigeants syndicaux du pays, aurait voulu écouter les employés d'Air Canada, membres de syndicats. Ils sont en très grande majorité en faveur de cette loi. Ils comprennent la souplesse, les nouvelles possibilités et les nouvelles dimensions qu'elle offre à la société.

● (2120)

Le Canada n'est pas le seul à procéder à un programme de privatisation. Sous la présidence du collègue socialiste des néo-démocrates, M. Mitterrand, on a procédé, en France, à un nombre important de privatisations. Je n'ai pas entendu les néo-démocrates faire des déclarations ou présenter des motions, afin de dénoncer le président Mitterrand et les socialistes français pour n'avoir pas empêché les privatisations dans ce dernier pays. Pourquoi ont-ils deux poids deux mesures?

Nous tentons de prendre une mesure sensée et raisonnable en l'occurrence. Nous devrions rejeter ces amendements le plus rapidement possible.

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame la Présidente, j'avais toujours pensé que c'était le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie) qui faisait des plaisanteries à la Chambre.